

LE SMIEEOM EN CHIFFRES

❗ Répartition des dépenses de fonctionnement au Budget Primitif de 2009



Pour 100 € de dépenses	6€	7€	55€	7€	15€	10€
Charges de personnel	Charges à caractère général	Collecte et traitement des Ordures Ménagères	Collecte et tri des déchets recyclables	Exploitation des déchèteries et collecte des objets encombrants	Autres charges*	

* Autres charges : opération de transfert, dépenses imprévues,...

ACTUALITÉS

❗ La Redevance Incitative

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, le SMIEEOM a décidé la mise en place de la Redevance Incitative à compter de 2012.

Pour ce faire, une enquête de renouvellement des bacs a débuté le 25 mars. Les enquêteurs ont pour mission de vous rencontrer afin de recueillir les informations nécessaires au calcul du volume de votre bac.

En cas d'absence, un avis de passage sera laissé dans votre boîte aux lettres, sur lequel vous trouverez un numéro vert à contacter pour prendre rendez-vous.



Le SMIEEOM Val de Cher vous remercie de l'accueil et du temps que vous accorderez à ces enquêteurs.

❗ Informations pratiques

JOURS FÉRIÉS

La collecte des Ordures Ménagères n'aura pas lieu les jours suivants :

- Vendredi 1^{er} mai – Fête du travail
- Vendredi 8 mai – Victoire 1945
- Jeudi 21 mai – Ascension
- Lundi 1^{er} juin – Pentecôte
- Mardi 14 juillet – Fête Nationale
- Mercredi 11 novembre – Armistice
- Vendredi 25 décembre – Noël

Chaque tournée sera décalée d'une journée à partir du jour férié.

DÉCHETS VERTS

Le printemps est arrivé et avec lui, la période de nettoyage du jardin ! Les déchets verts, ainsi récupérés, sont à diriger en déchèterie et non dans le bac à Ordures Ménagères.

- à Billy - Route de Blois
- à Monrichard - Bd de l'Industrie
- à Contres - Zone industrielle
- à Noyers s/Cher - Rue de Cendresie

© Création et impression : JTS - 02 54 75 76 66

L'ÉCO du tri

n°10 - Avril 2009



• Le Biocentre de Choussy

L'unité de traitement des déchets : à quoi ça sert ?

• Le SMIEEOM en chiffres

• Actualités

SMIEEOM du Val de Cher

22, rue de Gâtines - 41110 Seigy - Tél. : 02 54 75 76 66 - Fax : 02 54 75 76 60

Adresse électronique : sieomvaldecher@wanadoo.fr - www.smieeom.fr

Mise en page, illustrations et impression : JTS - Crédits photos : SMIEEOM, Banque images, JTS, Adelphe, Eco-Emballages
Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.

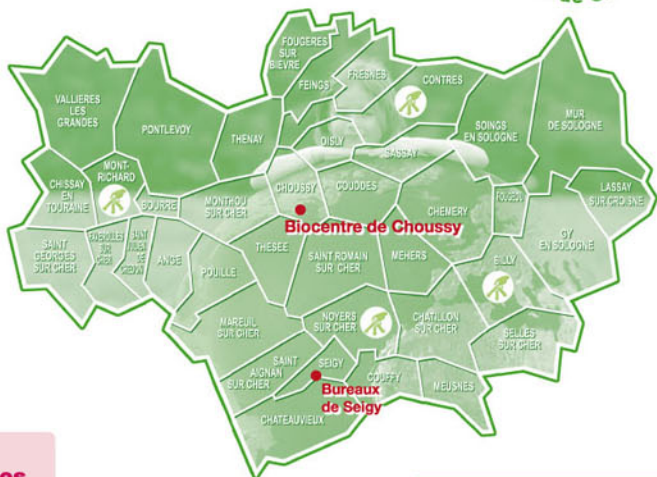
ADÉLPHÉ

IMPRIM'VERT®

Trions juste pour recycler mieux !.....



Situé à Choussy, le SMIEEOM dispose d'un site, sur lequel plusieurs activités sont réalisées :



Le quai de transfert des Ordures Ménagères

Pour commencer, la collecte des Ordures Ménagères s'effectue en porte à porte ou en point de regroupement (pour les voies difficiles d'accès) et ce, pour les usagers des 39 communes adhérentes.

Pour assurer la totalité des collectes, 10 équipes d'éboueurs - composées de 1 chauffeur / 1 rippeur par camion benne - sillonnent de 4h à 20h, du lundi au vendredi, l'ensemble du territoire.

→ Environ 70 tonnes de déchets sont ainsi collectées chaque jour, ce qui représente en 2008 un ratio de 306 kg par habitant.



Ces déchets sont déversés dans une fosse de réception au Biocentre. Les employés du SMIEEOM rechargent chaque jour, à l'aide d'un grappin, ces déchets dans des semi-remorques pour les diriger vers des usines d'incinération (Pithiviers ou Saran - 45).

Sans cet équipement, chaque benne devrait effectuer des allers/retours de longues distances.

→ Pour information, une tonne de déchets collectée et incinérée coûte 185 € TTC (moyenne 2008).

⚠ Rappel : Votre bac doit être sorti la veille de la collecte.

L'aire de stockage pour le verre



La collecte sélective du verre au point d'apport volontaire est réalisée, depuis 1981, sur le territoire du syndicat. Le Biocentre possède une aire de stockage, qui est une zone de transit entre le moment où le verre est collecté et l'expédition chez le repreneur, dès que les volumes l'exigent.



La plateforme de compostage

Dans chaque déchèterie, une benne est réservée à l'apport des déchets verts (tailles de haie, tontes de pelouse, branchages...).

En 2008, 2 706 tonnes de déchets verts ont été transférées des déchèteries vers la plateforme de compostage de Choussy pour y être transformées en compost.

Ce processus se déroule en quatre étapes :

- phase de réception et de préparation,
- phase de fermentation,
- phase de maturation sur plateforme,
- phase de criblage et production de compost.



Le compost mature est stocké sur la plateforme, analysé, puis commercialisé à 15 €/tonne auprès des agriculteurs, maraîchers, viticulteurs, communes et des particuliers sous certaines conditions.

Les professionnels ont la possibilité d'apporter directement leurs déchets sur la plateforme (sans condition de volume).



Les travaux prévus pour 2009

Afin d'améliorer les conditions de transfert de nos déchets et dans un souci de respect de l'environnement, le SMIEEOM prévoit un investissement de 100 000 € en 2009 pour :

- l'achat d'un nouveau grappin,
- la réhabilitation des fosses,
- la mise en place de portes automatiques.

Pour tous renseignements, contacter le syndicat au **02.54.75.76.66**.

